

Qualité

# L'accès aux soins des personnes polyhandicapées doit passer par une démarche d'aller vers

**Les personnes polyhandicapées rencontrent encore des difficultés pour se rendre sur les lieux de soins. La mise en place de bus depuis leurs établissements peut faciliter leur accès à du temps médical et aux professionnels de santé.**

L'amélioration de l'accès aux soins des personnes polyhandicapées reste un enjeu majeur. Ce sujet a fait l'objet de discussions lors des journées médicales du Comité d'études, d'éducation et de soins auprès des personnes polyhandicapées (Cesap), organisées à Brest (Finistère) les 16, 17 et 19 octobre. La Dr Aurélie Duruflé, qui exerce en médecine physique et de réadaptation au sein de la Fondation Saint-Hélier à Rennes (Ille-et-Vilaine), a présenté la Handimobile, un camion léger qui permet de réaliser, directement sur les parkings d'établissements et services médico-sociaux, des examens avec des spécialistes. *"La mobilité a été une de nos principales préoccupations"*, souligne-t-elle. L'initiative de la fondation rejoint la même démarche d'aller vers que le bus buccodentaire de la fondation Ildys, qui sort de sa phase d'expérimentation. *"Nous sommes sûrs que ce projet va faire des petits et nous en sommes très contents"*, lance Sandrine Honnorat, responsable de son déploiement.

## Protocoles d'habitation aux soins

Ces démarches innovantes et souples permettent aux personnels médicaux de se rendre au plus près du lieu de vie des personnes polyhandicapées. Cependant, les difficultés d'accès aux soins de ce public ne sont pas du seul fait de l'éloignement géographique ou de la non-accessibilité des lieux de prise en charge. Michel Delcey, docteur en médecine physique et de réadaptation à Handiconsult 34 à

Montpellier (Hérault), explique l'importance des protocoles d'habituations aux soins pour les personnes rencontrant les plus vives difficultés d'accès et surtout d'assentiment aux prises en charge. Obtenir le consentement d'une personne polyhandicapée pour certaines manipulations peut en effet être un véritable défi. Ainsi, le médecin explique avoir de beaux résultats sur leur travail avec des personnes présentant des troubles du spectre de l'autisme. Néanmoins, *"nous sommes toujours en butte pour les personnes polyhandicapées car les outils ne sont pas adaptés"*.

Michel Delcey relève que l'utilisation de pictogrammes n'est pas toujours facilitante pour ce public, puisque ce dernier n'a pas nécessairement accès à leur signification. *"Nous devons peut-être inventer quelque chose dans le domaine du sensoriel."* Son dispositif est porteur d'une expérimentation dite article 51 qui rend possible la cotation de protocoles d'habituations aux soins, modalité qui lui semble primordiale pour la prise en charge des personnes les plus éloignées du monde médical. *"Nous observons qu'il est plus facile d'obtenir des compléments de financement pour acheter des bus, qui sont de belles initiatives, plutôt que pour les consultations de base"*, constate-t-il avec regret. Il ne s'agit pas d'opposer les deux démarches mais de rappeler que le secteur a besoin de soutiens pour faire face au défi de l'accès aux soins des personnes polyhandicapées. *"Les 50 000 solutions ne suffiront pas à combler l'enjeu du double désert, médical et médico-social, auquel nous sommes confrontés"*, ajoute Michel Delcey. La directrice générale du Cesap, Sylvie Gay-Bellile, se veut néanmoins positive : *"Il y a soixante ans, les enfants polyhandicapés n'avaient tout simplement pas accès aux soins de la sécurité sociale, il y a quand même des progrès !"*